



Délégation à la Coopération

## **Région Limousin**

### **Synthèse**

#### **1° Rencontre régionale des acteurs de la Coopération Décentralisée et de la Solidarité Internationale en Limousin**

**« Se renforcer mutuellement face aux changements :  
partager, mutualiser et agir »**

**Limoges  
Hôtel de Région  
Salle d'Assemblée  
Samedi 10 novembre 2007  
8h30 à 18h00**

**Animée par :**  
**Yannick LECHEVALLIER**, Agence COOP DEC Conseil

Aux termes cette première Rencontre, les nombreux participants (près de 150 représentants des institutions - départements, collectivités locales, services de l'Etat, Université et établissements scolaires et d'enseignement professionnel - et des acteurs de terrain - associations, ONG, têtes de réseaux...) ont montré la nécessité de développer des partenariats avec des acteurs différents sur la base d'objectifs partagés et d'outils renouvelés afin de rendre plus efficace les projets de coopération soutenus. Les jalons d'une véritable démarche collective ont été posés.

Dans cette perspective, la coopération décentralisée se renouvelle sur la base du partenariat comme un objectif et un moyen de construire et de mettre en œuvre un rapport d'égalité au niveau international. La réciprocité est ici au cœur du partenariat qui consiste en premier lieu à s'ouvrir aux et à contribuer à la construction d'un monde où chacun a sa place.

L'approche territoriale du développement constitue un facteur spécifique de rapprochement et de légitimité des deux acteurs émergents de la solidarité internationale : les associations et les collectivités locales. Dans le souci d'un rapprochement entre les citoyens et les décisions politiques, l'implication des autorités locales en matière de solidarité internationale est encouragée par la décentralisation des politiques de coopération et par la reconnaissance récente de leur possibilité d'agir en faveur du développement et de l'action humanitaire.

Les politiques locales doivent intégrer complètement la coopération décentralisée à l'aide des expériences des associations notamment dans les domaines de la lutte contre les inégalités et les discriminations, de l'accès aux droits pour tous et de la protection durable de l'environnement. Pour cela, il convient de partager les nécessités d'une structuration et une professionnalisation des acteurs, d'identifier la démarche à suivre et les difficultés et opportunités existantes pour mettre en place des partenariats multi acteurs.

## **TABLE RONDE 1 : Les enjeux de la relation entre acteurs pour une meilleure coopération**

### **1. Panorama des acteurs de la solidarité internationale en Limousin :** > *Laurent Jarry - Chlorophylle*

*Voir l'Annuaire des acteurs et opérateurs - Coopération décentralisée et solidarité internationale en Limousin (2007) :*

- 63 pays dans le monde sont couverts
- 50% des interventions ont lieu en Afrique
- 86% des structures sont des associations
- les principaux domaines d'activités sont :
  - o à l'étranger : le développement international, l'éducation-formation et les actions sociales ;
  - o en France : l'éducation-formation, la défense des droits et les actions culturelles.

### **2. Exemple et intérêts de collaborations entre diverses structures (complémentarité et difficultés) :**

> *Pierre Sicard – Association Rana, Marcel Groche - Institut d'Etudes Sociales et Familiales et Jean Pierre Pastier – Chambre d'agriculture 87*

Malgré la richesse et la diversité des expériences et des compétences de chaque acteur, il apparaît au terme des différentes interventions que les moyens humains, matériels et financiers de certaines structures, notamment associatives, peuvent leur faire défaut et être un frein à la pleine réalisation de leurs projets de coopération ou être de nature à réduire leurs ambitions d'actions. De surcroît, la faiblesse des moyens de capitalisation et d'outils de suivi et d'évaluation ralentie la mobilisation des porteurs de projets.

La diversité d'approche de chacun peut apparaître comme une véritable difficulté, aussi il convient d'abord de veiller à une mutualisation des connaissances des acteurs impliqués afin d'agir en synergie et de favoriser la complémentarité. L'appui d'organismes spécialisés ou d'acteurs bénéficiant de moyens institutionnels, logistiques, d'expertises et/ou opérationnels peut s'inscrire dans la poursuite d'objectifs et de projets partagés.

Plusieurs outils peuvent être utilisés et développés pour permettre une connaissance mutuelle et envisager une collaboration entre diverses structures, tels qu'un questionnaire, un annuaire, un guide ou des formes de concertation comme des collectifs (formels ou non), des plates-formes, des comités de jumelage et des partenariats.

### **3. La place de l'institution et ses collaborations avec des ONG professionnelles**

> *Damien Descoings Chargé de mission CR Picardie*

Certains intervenants soulignent le risque d'un « effet écran » dans certains contextes de partenariat entre des collectivités locales, des OSI et des autorités locales étrangères se traduisant par des relations concentrées au niveau institutionnel au détriment de relations directes avec la population.

L'institution publique doit veiller à ne pas systématiquement utiliser des schémas européens qui ne sont pas forcément transposable dans tous les partenariats de coopération décentralisée. Des échanges de méthodologie ont également lieu. Le délai de préparation correcte d'un programme dans son intégralité prend jusqu'à un an de concertation et d'analyse avant d'entrer en vigueur.

#### **4. Rôle des régions dans la coopération internationale et dans l'animation du territoire – initiatives sur Maroc : intérêt de se mettre ensemble**

> Yves Delaunay Responsable de la coopération internationale à l'Association des Régions de France (ARF)

Les apports d'une collectivité locale, telle que la Région, dans un projet de solidarité internationale sont multiples :

- impulsion et initiative politique (structure fédérative, cadre de concertation)
- apports financiers et techniques (expertise de gestion)
- appui institutionnel et de formation des élus, participant à l'autonomie de ses partenaires, la bonne gestion publique locale et le renforcement de la décentralisation qui contribue moins à la fragilité d'un Etat déjà faible qu'à l'affermissement de sa crédibilité.

#### **5. Les programmes concertés et l'appui institutionnel :**

> Antoine Joly – Délégué à l'action extérieure des collectivités locales - Ministère des affaires étrangères et européennes

L'échelon régional est privilégié par rapport aux dispositifs de concertation et de la mise en place de stratégie en commun, en veillant toutefois à ce que la région n'opère pas une tutelle sur ses partenaires. Il convient de privilégier une structure fédérative, un espace de concertation.

Les ambassades constituent également des interlocuteurs privilégiés afin de mettre à disposition des acteurs l'état de la politique nationale du pays concerné dans les domaines visés.

#### **ATELIER 1 : La sensibilisation au Nord, en Limousin**

*Comment utiliser nos interventions pour contribuer à renforcer l'éducation au développement ?*

- *Animateur – David Buchet – responsable de la Délégation à la Coopération – Région Limousin*
- *Anne Françoise Taisne - déléguée générale adjointe du Comité Français de Solidarité Internationale.*
- *Pierre Laurichesse - Association Echo*
- *Janine Bardonnnet - Ligue de l'enseignement*
- *Patrick Escola – Délégué aux Affaires Européennes, Relations internationales et Coopération (DAERIC) - Rectorat du Limousin*

L'éducation et la formation au développement constitue le premier pas vers l'ouverture à l'autre et la construction d'une démarche de citoyenneté solidaire. Les apports de la dimension collective sur les actions de sensibilisation à la culture de solidarité internationale en Limousin ont ainsi permis de mettre en place des expositions et des semaines thématiques notamment.

Dans ce cadre, la mutualisation des connaissances entre acteurs est indispensable pour construire des outils complets, cohérents et efficaces, mais également pour dépasser des points de vue différents des diverses structures impliquées (associations, organisations agricoles, syndicats de salariés, collectivités, établissements publics, etc.). L'exposition « Des paysans contre la faim » présentée lors la Rencontre dans le cadre de la campagne « Alimenterre » en est un bon exemple.

Pourtant, malgré les énergies déployées et la qualité des actions de sensibilisation réalisées, il est à noter une faible participation du public aux débats et conférences organisés tout au long de l'année. Au contraire, le public a su montrer un certain intérêt à prendre connaissance des actions menées par la distribution de tracts lors d'évènements précis comme les marchés solidaires (stands d'information et de vente d'artisanat des associations engagées) qu'il serait envisageable de développer.

Plusieurs participants ont reconnu que des progrès étaient encore à faire dans ce domaine. Certaines associations proposent en particulier de mieux diffuser et utiliser le calendrier de la solidarité internationale (journées internationales thématiques) en l'intégrant à l'annuaire des acteurs et opérateurs avec les structures de référence susceptibles d'intervenir auprès des établissements scolaires notamment et en l'intégrant au programme de l'enseignement scolaire.

L'éducation au développement est un enjeu permanent qui s'adresse à tous les individus tout au long de sa vie. L'intervention en milieu scolaire apparaît donc essentielle pour favoriser une ouverture et une prise de conscience des enfants qui sont par nature sensibles aux actions de sensibilisation. Pour autant, le milieu et les programmes scolaires sont souvent rigides. La difficulté d'accès ne se résout souvent que grâce à la volonté de certains enseignants. La multiplicité des acteurs et des intervenants existants rend aussi difficile l'intervention en milieu scolaire.

#### **PROPOSITIONS :**

##### **• Mutualiser les outils :**

- établir une logique de coordination pour assurer une meilleure visibilité des actions menées ;
- valoriser les acteurs qui agissent implicitement pour la SI (écoles primaires en milieu rural) ;
- mettre en place un travail de programme en créant un calendrier de manifestations et en favorisant la rencontre des acteurs pour une mise en commun et la synthèse des outils.

##### **• Sensibilisation du public :**

- mettre en place un groupe de travail sur l'éducation et la formation au développement et élargir éventuellement celui existant sur le partenariat Limousin-Oubritenga ;
- créer des évènements ou investir des lieux publics (marchés solidaires, campagnes thématiques, etc.) ;
- développer un dialogue entre les associations et l'Education nationale.

## **ATELIER 2 : L'intérêt de la collaboration dans les microprojets techniques**

*Intérêts à chercher des collaborations avec d'autres acteurs différents ?*

- *Animateur – Yannick Lechevallier – Agence COOP DEC Conseil*
- *Martine Audebert-Pouget – 1<sup>ère</sup> Adjointe de Malemort et Claire Bijou - Présidente Comité de jumelage Malemort-Sakal*
- *Pascal Bouso – Ingénieurs Sans Frontières*
- *Marie Pierre Leuridan – Présidente de l'association DABA*

### **• Opportunités :**

- intérêt de mobiliser les acteurs locaux : comité de jumelage pour associer différents acteurs ;
- intérêt d'une intervention dans une coopération institutionnalisée : donner un cadre à l'action d'autant plus que les élus locaux en Afrique sont en contact avec la population ;
- intérêt de la collaboration avec l'action associative : permet de s'accomplir et de prendre du recul et d'opérer une mutualisation des moyens

### **• Difficultés :**

- toucher les acteurs (élus) : connaître les collaborateurs et identifier les interlocuteurs pertinents : vision du partenaire possible et/ou idéal ? ;
- mieux connaître le contexte d'intervention pour éviter les oppositions culturelles ;
- comment faire pour se décentrer : adapter le projet réalisé en amont mais devant être adapté sur le terrain (veiller à se laisser une marge de manœuvre par rapport aux lignes de conduite fixées initialement) ;

### **• Propositions :**

Il s'agit tout d'abord de veiller à mettre en place une approche commune ou une culture de base afin d'initier un travail en commun. Pour cela, il peut être proposé :

- Un comité de jumelage pour associer des bénévoles ;
- D'identifier les référents locaux : avoir des personnes référents sur place et nécessité d'une organisation associative (comité de réflexion et d'information des acteurs) ;
- De s'inscrire dans la démarche d'apporter nos concours à des projets et non des projets.

Trois phases ou cadres d'action pourraient être développées dans lesquels les porteurs de projets devraient s'accorder et mutualiser leurs connaissances et leurs moyens :

- ⇒ phase 1 : Humanitaire : dons en nature
- ⇒ phase 2 : Investissements locaux et subventions : appui technique pour mieux cerner les besoins et favoriser un accès au microcrédit ;
- ⇒ phase 3 : Appui institutionnel tendant à un changement des politiques

### **ATELIER 3 : Quelles méthodologies pour la formalisation et l'échange de savoirs ?**

*Tirer des enseignements pour évoluer et faire évoluer les autres.*

- *Animatrice – Mme Brousse Mestre – chargée de mission à la Délégation à la Coopération – Région Limousin.*
- *JB Damiens, vice-président du CRL et élu référent sur le Burkina*
- *Ghislaine Pautard et Monique Girardeau - Association Aide au développement de la Chirurgie au Vietnam (ADCV).*
- *Nicolas Wit : Directeur adjoint – Cités Unies France (CUF)*
- *Bruno De Reviere – Chargé de mission - Fonds pour la Promotion des études préalables, transversales et des évaluations (F3E),*

#### **• Difficultés :**

Il est apparu qu'il convenait tout d'abord d'établir une phase de décryptage pour entrer dans d'autres modes socioculturels avec d'autres logiques politiques. En ce sens, les difficultés résident dans la prise de recul à mener sur les pratiques et dans la mobilisation des capacités à diagnostiquer une intervention. Il est important dans certains cas de changer de posture en passant de celui qui sait (expert) à un rôle de facilitateur et de médiateur.

Les porteurs de projets doivent veiller à se placer dans une adaptation constante avec une vision commune et des objectifs partagés tout en assurant le suivi, la visibilité et l'évaluation des actions dans une démarche de co-développement.

#### **• Propositions :**

Pour partager, mutualiser et agir, ce type de rencontre est tout à fait pertinent et mérite d'être développé. Il est nécessaire de démultiplier ce type d'initiatives visant à un échange de bonnes pratiques et de capitalisation sur la base de moyens partagés.

Une meilleure coordination et structuration pourrait correspondre à l'élaboration d'outils multiacteurs : des formations conjointes, des équipes thématiques ou géographiques, un réseau multiacteurs, une communication renforcée, etc.

### **TABLE RONDE 2 : Vers quelle mutualisation et collaboration en région ?**

- *Animateur : Yannick Lechevallier – Agence COOP DEC Conseil*
- *Frédéric Tricot – Président de Centraider*
- *Chantal Grimal - Maison des droits de l'homme (MDH)*
- *Partenaires étrangers du Limousin : Haut-commissaire de la province de l'Oubritenga et président du comité de jumelage*
- *Grand témoin : Gustave Massiah – Président du CRID – Comité de Recherche et d'Information sur le Développement*
- *Clôture : Stéphane Cambou, conseiller régional Limousin, Délégué à la Coopération internationale*

L'énergie et la richesse des acteurs présents lors de cette 1<sup>ère</sup> Rencontre régionale permettent de déterminer les phases d'une collaboration plus étroite pour une meilleure coopération autour de la Région, désignée comme niveau pertinent pour structurer les politiques de développement.

L'intervention de la Région opérant comme une structure fédérative sans hiérarchie ni tutelle sur ses partenaires permettrait de rassurer les associations face à leur crainte de perte d'autonomie et de créer une plus forte coordination entre les élus et les associations. Elle est à même ainsi d'être un espace d'échanges, de rencontre et de concertation pour tous les acteurs engagés.

A travers un réseau multiacteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Limousin qui permettrait la mutualisation des initiatives, des compétences et des expériences, la Région entend soutenir à la fois les actions de coopération décentralisée dans par des partenariats multiacteurs et le développement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale sur le territoire régional.

### **1<sup>ère</sup> étape : Définir un socle commun :**

Mettre en place un comité de pilotage pour poser dans un premier temps la méthodologie à suivre pour les différentes actions de coopération.

### **2<sup>ème</sup> étape : Définir un programme stratégique :**

- Structuration des acteurs
- Professionnalisation des acteurs
- Partenariats entre différents acteurs

⇒ *Un dossier a été déposé en ce sens au MAEE en décembre 2007, mais n'a pas reçu d'avis favorable dans la mesure où le MAEE soutien les structures autonomes et indépendantes (hors collectivités).*

### **Points éventuellement à améliorer pour la 2<sup>ème</sup> Rencontre :**

- donner plus de temps de parole aux acteurs du Sud (leurs ressentis par rapport aux actions évoquées)
- discuter de la vision politique de la coopération décentralisée par la région
- établir un compte rendu des points forts développés (à l'attention des participants)
- organiser des réunions thématiques par pays ou sous-régions (car spécificités locales)